La méthode de Royal pour réconcilier les Français avec l'écologie

LE MONDE | 26.04.2014 à 08h53• Mis à jour le26.04.2014 à 08h54 |Par Marie-Béatrice Baudet et Laurence Caramel

Ségolène Royal arrive en conseil des ministres, vendredi 4 avril. | AFP/LIONEL BONAVENTURE

Pour sa première conférence de presse, vendredi 25 avril, en tant que ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Ségolène Royal avait le pied sur le champignon : *« Je veux accélérer »,* a-t-elle martelé pendant une heure, égrenant une liste de six chantiers *« prioritaires »* et de *« vingt-sept actions concrètes qui seront engagées d'ici cet été ».* Aucune annonce majeure, si ce n'est la promesse de créer 100 000 emplois en trois ans grâce à la transition écologique, et le lancement prochain d'un nouvel appel d'offres sur le solaire.

En réalité, Mme Royal a surtout posé sa méthode, qui pourrait se résumer en deux mots : « désir d'écologie », qui lui a fait condamner une nouvelle fois taxes et contraintes jugées contre-productives. *« Je suis pour la coconstruction de solutions. Ça donne envie d'avancer. Si les gens font les choses par envie et par plaisir, cela marche. »*

Souhaitant *« réconcilier »*, Ségolène Royal a préféré éviter les sujets qui fâchent. Lors de sa présentation – avant les questions des journalistes –, elle n'a prononcé ni le mot « diesel », ni le terme « nucléaire », deux sujets pourtant au cœur de la

bataille pour la qualité de l'air et le nouveau mix énergétique promis par François Hollande.

Concernant la réduction de la part de l'atome dans la production d'électricité et la fermeture promise de la centrale de Fessenheim, la ministre a renvoyé au projet de loi sur la transition énergétique qui devrait être débattu au Parlement en juillet. Quant à l'écotaxe, elle a assuré qu'une solution serait annoncée *« dans les jours qui viennent pour sortir de l'impasse » : « L'objectif est d'avoir un système de financement juste et pérenne pour financer les infrastructures. »*

C'est avec les entreprises que Mme Royal entend avancer en priorité : *« Il nous faut sécuriser les filières économiques, apporter la sérénité avec une fiscalité stabilisée. C'est comme cela que les PME et les PMI pourront se déployer. »* La croissance verte a trouvé son égérie.

La ministre a donc cité plusieurs exemples d'activités – le bâtiment, la gestion des déchets, la méthanisation – qui devraient profiter à plein de la transition écologique et créer des emplois. Dans le recyclage, *« il y a des entreprises qui font des profits, eh bien tant mieux »,* s'est-elle enthousiasmée. Elle se fait fort, d'ailleurs, de convaincre les patrons de tous les secteurs *« qu'il est de leur propre intérêt de se lancer dans la mutation écologique ».*

MAÎTRISER LES FACTURES

Mme Royal souhaite aussi placer les collectivités locales au centre de son action et propose que les volets concernant les transports et l'énergie dans les contrats de plan Etat-régions soient signés au plus vite : *« Quand ces accords sont stabilisés, les opérateurs privés peuvent y aller. C'est ce que j'ai pu constater dans ma région . »* Elle a promis de présenter chaque semaine une initiative démontrant qu'il *« existe déjà, sur certains territoires, un nouveau modèle énergétique ».*

Cette mutation ne doit pas coûter plus cher aux Français, dont elle veut préserver le pouvoir d'achat. Sur ce point, elle a insisté sur la nécessité de limiter la hausse des factures d'électricité : *« L'augmentation quasi automatique des factures est quelque chose de très brutal »,* a-t-elle déclaré, plaidant pour une révision du dispositif actuel.

Biodiversité, eau, pollution, économie circulaire, code minier, prévention contre les inondations… Les journalistes n'ont pas été les seuls à se perdre dans la minutieuse description de cette feuille de route. Ségolène Royal, tout à son énumération, a fini par oublier d'annoncer le lancement de l'opération « Terre saine : villes et villages sans pesticides », qui devait pourtant constituer un des points forts de sa rencontre avec la presse.